

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE

L'an deux mille dix, le 27 septembre, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Olivier VORMS, Luc ROSSET, Christophe GUITTON

Absent : François FOSSOUX

Secrétaire de séance : Milène BOURNAY

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance

1- Approbation du procès-verbal du CM du 28 juin 2010

Milène Bournay donne lecture du compte-rendu qui est approuvé à l'unanimité.

2 - Nouvelle procédure des délibérations

Monsieur le Maire informe les élus de la nouvelle procédure sur les délibérations votées lors des réunions du Conseil municipal :

Le Décret 2010-783 du 8 juillet 2010 stipule que les différentes délibérations prises au cours d'une même séance doivent recevoir un numéro d'ordre et chaque feuillet du registre des délibérations clôturant une séance doit comporter la liste des membres présents avec, en regard, une place pour la signature de chaque votant.

Délibérations

N° 010-34 modification du temps de travail sur un poste d'adjoint technique :

Considérant la nécessité de modifier le temps de travail du poste précité (poste d'ATSEM) en raison de l'augmentation des effectifs scolaires de la maternelle de l'école publique de Nonglard, Monsieur le Maire propose aux élus d'accepter l'augmentation du temps de travail sur ce poste à raison de 32 heures mensuelles à compter du 1^{er} septembre 2010.

Il précise que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges du poste concerné sont inscrits au budget 2010, chapitre 012. Cette délibération est acceptée et votée à l'unanimité des présents.

N°010-35 autorisation de signer la convention de la CCFU pour la réalisation d'un plan de gestion des espaces naturels de l'ensemble Montagne d'Age et Mandallaz :

Les grands objectifs du plan sont la gestion des espaces pour la préservation de la biodiversité, l'identification des secteurs à enjeux, l'élaboration d'un pré-diagnostic et de fiches techniques d'études sur les zones retenues et validées par les communes.

Cette délibération est acceptée et votée à l'unanimité des présents.

N° 010-40 création et ouverture d'un poste de rédacteur principal :

Conformément à l'art. 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'assemblée délibérante. Considérant la nécessité d'ouvrir un poste de rédacteur principal permanent à temps complet pour permettre à Madame Solange Rolando, d'accéder au grade de rédacteur principal au titre de la promotion interne, Monsieur le Maire propose l'ouverture du poste précité.

Cette délibération est acceptée et votée à l'unanimité des présents.

N°010-41 désignation d'un coordinateur de l'enquête de recensement : Monsieur le Maire propose de désigner Madame Solange ROLANDO coordonnatrice de l'enquête INSEE en charge de préparer et réaliser cette enquête avec Olivier VORMS comme suppléant en cas de besoin.

3 - ARRETES

Monsieur le Maire donne lecture de deux arrêtés administratifs :

- 1- Modification de la durée hebdomadaire de Madame Marie-Claire PARENT (poste d'ATSEM) de 17h25 à 32 heures.
- 2- Avancement d'échelon de Madame Candida DA COSTA DIAS à l'échelon 6 du grade d'adjoint technique 2^{ème} classe.

4 – BUDGET

En raison d'une panne informatique nécessitant l'achat d'un nouvel ordinateur et la récupération des données budgétaires, les élus de la commission des finances n'ont pas pu faire le point sur la situation des comptes de la commune. Une réunion de travail sera programmée prochainement et si nécessaire, des décisions modificatives seront votées lors du prochain Conseil municipal.

5- Commission travaux/bâtiments (compte-rendu)

Jean-François Bocquet fait état des travaux réalisés durant l'été :

Salle de motricité (bâtiment mairie) : renforcement de la porte d'entrée, pose d'un portillon de sécurité au sommet des escaliers d'accès et confection d'une surélévation dans les toilettes.

Mise en place d'un portillon de sécurité à l'école (accès escalier menant à la salle de repos)

Les prochains travaux prioritaires à réaliser (signalétique, numérotation voirie, éclairage public) ainsi que les consultations nécessaires (marché public et autres devis) seront étudiés lors de la prochaine réunion des membres de la commission.

La convention de déneigement avec le GAEC devra être renégociée en fonction des besoins de la commune.

La sécurité sur la voirie communale sera une des priorités de la commission.

Les différentes procédures d'appels d'offres ont fait l'objet d'une étude et seront adaptées aux besoins de la commune. Monsieur le Maire précise qu'il a reçu une offre de services avec les tarifs des annonces publiques de la part du Messenger et de l'Essor Savoyard.

Christophe Guitton nous informe que Mme Parent (ATSEM) et un parent d'élèves lui ont fait part d'une situation de danger pour les enfants qui se rendent à pied à la cantine. En effet, des automobilistes et des conducteurs d'engins agricoles ne respectent pas la limitation de vitesse sur la route qui descend devant la salle des fêtes. Des mesures devront être prises pour pallier ces incivilités répétitives (rehausseur sur la chaussée, gilets de sécurité pour les enfants).

6- Commission urbanisme (compte-rendu)

Christophe Guitton nous informe :

La déclaration de travaux de Monsieur Combet (pose de volets roulants) est en attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Le permis de construire du Carré de l'Habitat est en voie d'obtention.

7 – Commission Vie Locale (compte-rendu)

Olivier Vorms nous informe :

1- Assemblée générale du CAN : pas de changement du bureau et reconduite de toutes les activités habituelles (vannerie, gym, peinture) pour la saison 2010/2011.

2- Assemblée générale APE-P'tits Loups : la fusion des 2 associations est effective depuis le 1^{er} septembre. Plusieurs manifestations sont prévues en 2010/2011 : marché d'automne, soirée choucroute, goûter de Noël, soirée repas déguisée pour carnaval, grille de Pâques, marché aux fleurs, vente de pizza.

3- La sortie des anciens organisée par les CCAS de Nonglard et Lovagny a été appréciée par les participants.

4- Pour la commémoration du 11 novembre, la demande de participation des enfants de l'école primaire sera faite lors du prochain conseil d'école.

5- La commission propose :

- d'organiser un pot pour le départ à la retraite de Viviane Jeantet avec les élus et les membres de l'éducation nationale en poste actuellement.

- de renouveler le repas de fin d'année entre les élus et les membres du personnel de la mairie.

8- Commission développement durable (CCFU) – rapporteur Christophe Guitton

- Un courrier a été envoyé à tous les propriétaires de bois où passent des sentiers pédestres afin d'obtenir l'autorisation de baliser les sentiers (convention formalisée par la commune). Dès l'accord des propriétaires, le nettoyage des sentiers concernés sera effectué.

9- Commission gestion environnementale (CCFU) – rapporteur Ginette Viviant

- Le SILA a lancé une étude pour modifier le traitement des ordures ménagères en raison de l'objectif du Grenelle de l'Environnement de réduire de 7% la production d'ordures ménagères par habitant d'ici 2015.

L'étude repose sur une validation des tonnages de déchets de 2009, sur l'augmentation de la population en 5 ans et les améliorations pour chaque EPCI. Actuellement sur les 3 fours en fonctionnement, deux seraient mis aux normes et le troisième supprimé. Le SILA attend des Communautés de Communes des efforts pour ne pas dépasser le tonnage de 90000 tonnes maximum par an.

- Afin d'améliorer la collecte sélective il est envisager d'augmenter le nombre de colonnes aériennes dans chaque commune. Une réflexion est en cours pour la mise en place de nouveaux containers mieux répartis géographiquement sur les communes de la CCFU qui devront prévoir des lieux accessibles aux handicapés.

- L'évacuation des déchets via la déchetterie d'Epagny représente un coût très élevé (environ 241000 euros par an). Il est donc d'actualité d'avoir une déchetterie propre à la CCFU. Le cabinet Longeray a été mandaté pour réaliser une étude sur la faisabilité du projet ainsi que pour trouver un seul prestataire pour l'ensemble des marchés de collectes venant à échéance (emballages, verre, encombrants).

D'autre part, chaque commune aura le choix de la distribution des prospectus de la campagne des objets encombrants (service communal ou Médiapost). Monsieur le Maire rappelle que pour la commune de

Nonglard, une distribution de documents CCFU ne se fera que dans le cadre d'une diffusion tous ménages des comptes-rendus municipaux (tous les deux mois).

10- Commission transport scolaires (CCFU) - rapporteur Eric Labaz

Un exercice d'évacuation des élèves s'est déroulé au collège de Sillingy en présence du Directeur de Cabinet du Préfet.

Il est à noter que pour la rentrée scolaire, peu d'écoliers sont venus retirer à la mairie les gilets de sécurité offerts par la CCFU. Les parents avaient été informés dans un courrier envoyé avec la carte scolaire. Chaque enfant devrait porter ce gilet. La responsabilisation des enfants est importante pour éviter les dangers inhérents lors de la sortie d'un transport scolaire en bordure d'une route départementale très fréquentée.

11- Recensement INSEE

Le recensement débutera le 20 janvier 2011 sur la commune. Ce recensement nécessite la nomination par le maire d'un coordinateur qui sera l'interlocuteur de l'INSEE ainsi qu'un agent recenseur.

Pour la coordination, Solange Rolando, secrétaire de la mairie est choisie avec Olivier Vorms comme suppléant. Une délibération a été votée pour validation du choix. L'agent recenseur sera également recruté par la collectivité.

12- Divers

Monsieur le Maire fait état d'un courrier de Monsieur André Poncet adressé à l'ensemble des élus communaux et au Président de la CCFU. Monsieur Poncet alerte les autorités sur le fait que l'eau de source qui l'alimente devient impropre à la consommation, constat basé sur des analyses annuelles.

La CCFU, ayant la compétence de l'eau, se devra de prendre les mesures nécessaires pour régler ce dossier.

La CCFU invite tous les bénévoles qui ont œuvrés aux Jardins de la Haute-Savoie à un repas le 15 octobre. Pour le 11 novembre, le directeur de l'école sera sollicité pour la participation des enfants à la cérémonie du souvenir.

Milène Bournay étudiera le dossier d'un habitant de Nonglard qui souhaite installer des ruches sur la commune.

Fin de séance à 22h30

Affiché le 30 octobre 2010